



Des Caisses diversifiées et gérées professionnellement

Caisses privées

- 3 La simplicité rendue accessible
- 4 Qu'est-ce qu'une Caisse privée ?
- 6 La diversification, ou comment réduire votre risque
- 8 Une structure tarifaire qui vous confère une portion plus grande du rendement obtenu
- 10 Une gestion professionnelle qui vous libère du souci et du travail lié à vos placements et améliore vos résultats
- 12 Souplesse et choix pour répondre à tous vos besoins en matière de placement
- 14 Les Caisses privées en questions et réponses

La simplicité rendue accessible

« La simplicité absolue est la meilleure manière de se distinguer. »

— Charles Baudelaire

Investir est un excellent moyen d'assurer sa sécurité financière à long terme. Certains facteurs peuvent toutefois décourager certaines personnes pourtant désireuses de faire fructifier leurs avoirs, comme l'apparente complexité du monde de l'investissement ou encore le montant initial à verser, qui peut s'avérer trop important pour plusieurs.

Financière Banque Nationale croit que son Programme de gestion discrétionnaire devrait être accessible au plus grand nombre de gens possible, et le plus simplement possible. C'est cette idée qui a donné naissance aux Caisses privées.

Plusieurs caractéristiques avantageuses en font une solution de placement attrayante. En effet, par l'intermédiaire de ses Caisses privées, le Programme de gestion discrétionnaire de la Financière Banque Nationale :

- assure **une gestion professionnelle de votre portefeuille**, vous libérant ainsi des soucis associés à la gestion de vos placements tout en vous épargnant du temps;
- permet de diversifier facilement vos placements, donc de **diminuer leur risque global**;
- vous procure un **accès économique aux marchés** grâce à son montant d'investissement initial réduit et aux honoraires de gestion compétitifs qui y sont associés, ce qui se traduit, tout simplement, par des rendements potentiellement supérieurs pour vous;
- est conçu pour vous permettre d'atteindre des **objectifs précis** selon les différentes catégories d'actif ou combinaisons de catégories d'actif ciblées.

En somme grâce aux Caisses privées, le Programme de gestion discrétionnaire, vous permet de **maximiser le potentiel offert par les marchés financiers**.





Qu'est-ce qu'une Caisse privée ?

Une approche novatrice

Les Caisses privées sont des fiducies d'investissement à participation unitaire dans lesquelles les investisseurs versent des montants qui sont ensuite placés ou gérés par un gestionnaire de portefeuille. En tant qu'investisseur, vous détiendrez des unités de la Caisse dans votre compte. Chaque Caisse privée est composée d'un agencement de titres unique auquel votre portefeuille sera exposé.

Le fonctionnement d'une Caisse privée est similaire à celui d'un fonds commun de placement. Tous deux possèdent une approche comportant plusieurs avantages, notamment celui de vous procurer une gestion professionnelle et une vaste diversification de vos placements moyennant une mise de fonds modeste. De plus, dans les deux cas, les gestionnaires de fonds peuvent généralement conserver un certain niveau de liquidités dans leurs portefeuilles, ce qui leur permet d'éviter de devoir vendre des titres chaque fois qu'ils doivent remettre du capital aux investisseurs qui revendent leurs parts. Les gestionnaires de portefeuille auront aussi tendance, parfois, à augmenter la pondération en liquidités de leur portefeuille s'ils anticipent une correction des marchés. Cela signifie que votre participation à une classe d'actif en particulier peut être moindre qu'anticipé.

Le principal avantage des Caisses privées par rapport aux fonds communs de placement est la tarification avantageuse. En effet, puisque ce produit est offert dans le cadre du Programme de gestion discrétionnaire de la Financière Banque Nationale, il en résulte pour vous des frais moindres que dans la majorité des fonds comparables.

Notre gamme initiale de Caisses privées est basée sur notre offre de Paniers, et toutes deux s'inscrivent dans le Programme de gestion discrétionnaire de la Financière Banque Nationale. Dotés de frais similairement avantageux, les Caisses et les Paniers sont pourtant loin d'être identiques. Donnant accès à une gestion professionnelle de placement, ces

solutions peuvent convenir à des besoins distincts. Alors que la gamme de Paniers de Financière Banque Nationale permet de détenir directement les titres qui les composent, vous permettant alors d'en voir les détails sur votre état de compte, les Caisses privées répondent plutôt au besoin de simplification exprimé par certains investisseurs. En effet, puisque vous détenez des parts en faisant l'acquisition d'une Caisse privée, votre état de compte affiche cette participation, sur une seule ligne, au lieu de présenter une longue liste de titres. Le suivi des placements s'en trouve ainsi facilité pour plusieurs.

Comme vous pouvez le constater, les Caisses privées, les Paniers et les fonds communs de placement sont conçus pour combler différents besoins. Il s'agit de formidables investissements et, dans plusieurs cas, de la meilleure option à envisager. Cela dit, les Caisses privées sont de remarquables outils de placement et nous croyons que, pour plusieurs de nos clients ou dans des circonstances particulières, ils s'avèrent préférables aux deux autres instruments de placement mentionnés. Pour savoir laquelle des trois options est la plus avantageuse pour vous, consultez votre conseiller en placement.

La diversification, ou comment réduire votre risque

La famille des Caisses privées
vous ouvre la porte sur tout
un éventail de classes d'actif.

La diversification entre les catégories d'actifs

Deux raisons principales justifient que vous investissiez votre argent dans plusieurs catégories d'actif plutôt que dans une seule. D'abord, vous éliminez le risque que votre capital se retrouve entièrement dans la catégorie qui affichera le rendement le plus faible. Ensuite, les rendements des principales catégories d'actif sont peu corrélés. En étant présent dans plusieurs catégories à la fois, vous réduisez la volatilité de l'ensemble de votre portefeuille, ce qui vous permet de naviguer en eaux plus calmes lorsque les marchés entrent dans des zones de turbulence. L'investissement minimum exigé pour chaque Caisse privée étant relativement bas, une combinaison judicieuse de caisses permet une diversification efficace entre les classes d'actif qui exigeraient un investissement plus important si vous deviez acheter les titres individuellement.

La diversification à l'intérieur des catégories d'actifs

Peu importe la catégorie d'actif sélectionnée, investir votre argent vous expose également au **risque lié spécifiquement à chaque titre de placement**, et c'est précisément ce facteur que la diversification vient réduire.

Pour bien illustrer ce facteur de risque, considérons la catégorie des actions ordinaires. Le risque lié à la détention individuelle de titres ne peut vraiment être réduit à un niveau acceptable que d'une seule façon : il s'agit de détenir suffisamment de titres différents dans chaque catégorie d'actif. Bien que la sélection de titres demeure un élément important dans le processus de construction d'un portefeuille, ce n'est pas une science infallible. Or, en répartissant vos investissements dans un nombre suffisant de titres, vous pouvez espérer que toute contre-performance de l'un d'entre eux sera plus que compensée par les gains que vous procureront les autres. Selon les experts, il suffit généralement de 15 à 20 titres dans un portefeuille pour ramener à un niveau acceptable l'impact potentiel du risque lié à chaque titre.

Voilà pourquoi chacune de nos caisses contient un nombre adéquat de titres pour maximiser votre exposition à la catégorie ou à la combinaison de catégories d'actif visée tout en minimisant votre risque. Il s'agit donc d'un moyen facile et accessible pour optimiser votre rendement.





Une structure transactionnelle qui vous confère les avantages d'un service institutionnel

Avec un contexte opérationnel d'envergure engendrant des économies, les Caisses privées sauront plaire à nombre d'investisseurs.

Comme nous gérons plus de deux milliard de dollars dans nos Caisses privées et Paniers, tout achat ou toute vente que nous faisons est forcément une opération de grand volume, sur laquelle les coûts d'exécution sont proportionnellement moins élevés que pour une multitude de petites transactions. Une Caisse privée s'avère alors plus économique, d'un strict point de vue opérationnel, qu'un portefeuille composé des mêmes placements dont vous assurerez la gestion, puisque toutes les opérations que nous y effectuons sont automatiquement reflétées dans votre compte avec les économies d'échelle afférentes.

Les Caisses sont également profitables grâce aux prix que nous obtenons lorsque nous négocions les titres de placement. Puisque nos transactions portent généralement sur plusieurs millions de dollars d'un même titre, nous en confions l'exécution à nos négociateurs professionnels, un peu comme les grands fonds de retraite ou de placement qui utilisent nos services institutionnels pour vendre ou acheter de gros blocs de titres. Nos négociateurs gèrent minutieusement chacun de nos ordres en déterminant les institutions qui sont le plus à même d'acheter ou de vendre des titres. Ce travail porte ses fruits : les négociateurs réussissent généralement à obtenir un meilleur prix que si la transaction avait été simplement effectuée sur le marché. Encore une fois, ce bénéfice se traduit, pour vous, par un potentiel de rendement supérieur.

Enfin, comme la logique même des Caisses privées est de diviser en plusieurs petites participations les grandes quantités de titres que nous achetons, vous pouvez en détenir des lots irréguliers, voire des fractions, plutôt que des lots réguliers. Résultat : vous pouvez diversifier pleinement votre portefeuille avec un investissement considérablement moindre que si vous achetiez directement ces mêmes titres.



Une gestion professionnelle qui vous libère du souci et du travail lié à vos placements et améliore vos résultats

Les Caissees privées vous permettent de déléguer l'essentiel du processus décisionnel à une équipe de spécialistes de l'investissement !

Une gestion active

Chacune de nos Caissees privées est gérée par une équipe d'experts qui sélectionnent les titres, suivent attentivement leur évolution sur une base continue et, par la suite, les vendent lorsqu'ils estiment que le prix cible a été atteint ou encore lorsqu'une meilleure occasion de placement est disponible. En conséquence, comme pour tout portefeuille géré activement, la composition de chaque Caisse privée évolue au cours de l'année.

Un mandat précis

Il importe de souligner que chaque Caisse privée correspond à un mandat d'investissement spécifique, et qu'une politique de placement circonscrit de façon très précise l'univers des titres qui peuvent y être détenus. Tous les titres envisagés pour une caisse doivent respecter le mandat d'investissement préétabli et répondre à un ensemble de critères très stricts. Cette rigueur dans la sélection des titres vous assure que la Caisse privée dans laquelle vous êtes investi demeurera constamment alignée sur les objectifs qui ont motivé votre choix en premier lieu.

Une entente de gestion discrétionnaire

Puisque les Caissees privées sont sous la responsabilité de notre Programme de gestion discrétionnaire, vous devez signer une entente de gestion discrétionnaire. Celle-ci autorise notre gestionnaire de portefeuille à gérer les actifs de la Caisse privée sans devoir vous importuner pour vous faire approuver chaque transaction.

Notez que l'entente de gestion discrétionnaire ne s'applique qu'à la portion de votre actif allouée aux Caissees privées et non à vos autres placements auprès de la Financière Banque Nationale.

Souplesse et choix pour répondre à tous vos besoins en matière de placement



Chaque Caisse privée est conçue de façon à répondre à un objectif de placement spécifique. Une caisse peut ainsi vous procurer une exposition à plusieurs catégories d'actif, à une catégorie d'actif en particulier, voire à une sous-catégorie d'une catégorie d'actif donnée.

La famille des Caisses privées est un ensemble des plus polyvalents qui peut répondre à un vaste éventail de besoins de placement. Vous pouvez combiner plusieurs Caisses pour vous doter d'un portefeuille adapté à vos besoins propres, chaque Caisse prenant en charge une portion précise de vos objectifs de placements. Par exemple, la Caisse privée Panier classes d'actifs multiples, qui est une solution intégrée, permet à un investisseur de se doter, en un seul achat, d'un portefeuille pleinement diversifié.

Enfin, il va de soi que notre famille de Caisses privées est loin d'être statique : à mesure qu'émergent de nouvelles occasions intéressantes sur le marché, nous prévoyons offrir de nouvelles caisses qui permettront d'en tirer le plein parti.

CAISSE D' ACTIONS CANADIENNES

NOTRE OFFRE DE CAISSES D' ACTIONS CANADIENNES EST CONÇUE DE FAÇON À PROCURER AUX INVESTISSEURS UNE CROISSANCE À LONG TERME DE LEUR CAPITAL. LES ACTIONS ORDINAIRES CONSTITUENT LA MAJORITÉ DE L'ACTIF, MAIS CERTAINS AUTRES TYPES DE TITRES DE PARTICIPATION, NOTAMMENT DES PARTS DE FIDUCIES DE REVENU, PEUVENT Y ÊTRE PRÉSENTS À L'OCCASION.

CAISSE D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES

NOTRE OFFRE EN MATIÈRE D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES VOUS FAIT BÉNÉFICIER PLEINEMENT DU MARCHÉ BOURSIER LE PLUS VASTE ET LE PLUS DÉVELOPPÉ DE LA PLANÈTE. INVESTISSANT LEURS ACTIFS DANS UNE SÉLECTION DE TITRES AMÉRICAINS ET INTERNATIONAUX DE PREMIER ORDRE, CES CAISSES ONT POUR OBJECTIF DE FAIRE BÉNÉFICIER LES INVESTISSEURS D'UNE CROISSANCE DU CAPITAL.

CAISSE DE TITRES À REVENU FIXE

NOTRE FAMILLE DE CAISSES DE TITRES À REVENU TRADITIONNELS INVESTIT SES ACTIFS DANS DES OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES ET DE SOCIÉTÉS, ET A COMME OBJECTIF DE FOURNIR UN REVENU RÉGULIER ASSORTI D'UN NIVEAU DE PROTECTION DU CAPITAL.

CAISSE À CLASSES D'ACTIFS MULTIPLES

CETTE GAMME REPOSE SUR UN ASSEMBLAGE ÉQUILIBRÉ D'ACTIFS TRADITIONNELS, INCLUANT DES QUASI-LIQUIDITÉS, DES OBLIGATIONS, DES TITRES CANADIENS ET AMÉRICAINS ET UNE COMPOSANTE INTERNATIONALE. L'EXPOSITION AUX MARCHÉS AMÉRICAINS ET INTERNATIONAUX EST HABITUELLEMENT OBTENUE PAR L'ENTREMISE DE FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE, BIEN QUE CERTAINS TITRES INDIVIDUELS PUISSENT ÊTRE ACHETÉS DIRECTEMENT À L'OCCASION. CETTE FAMILLE DE CAISSES PEUT ÉGALEMENT COMPRENDRE CERTAINES CATÉGORIES NON TRADITIONNELLES, TELS LES MATÉRIAUX DE BASE, L'IMMOBILIER ET LES PLACEMENTS ALTERNATIFS.

Pour plus d'information

Votre conseiller en placement vous fournira des informations détaillées sur chacune de nos Caisses privées et saura vous conseiller des caisses qui répondront le mieux à vos besoins, eu égard à vos objectifs, à votre portefeuille actuel et à votre tolérance au risque.





Les Caisses privées en questions et réponses

Comment s'achète une Caisse privée ?

Seuls les investisseurs qui participent au Programme de gestion discrétionnaire de la Financière Banque Nationale auront le droit d'investir dans les Caisses privées. Afin d'y prendre part, vous devez signer l'entente de gestion discrétionnaire. L'investissement initial minimal dans une Caisse est de 5 000 \$.

Comment se vend une Caisse privée ?

Tout aussi aisément que des titres individuels. Veuillez cependant noter qu'à compter du moment où vous aurez entièrement vendu votre placement dans une Caisse, vous ne serez plus considéré comme propriétaire de cette Caisse : vous ne paierez plus les honoraires de gestion discrétionnaire, mais ne bénéficierez plus du Programme de gestion discrétionnaire.

Est-ce qu'une caisse me fait abandonner la gestion de mes placements ?

Dans une certaine mesure, oui : lorsque vous signez l'entente du Programme de gestion discrétionnaire de la Financière Banque Nationale à l'achat d'une Caisse privée, vous confiez en effet à la Financière Banque Nationale le mandat de gérer pour vous cette portion désignée de votre actif, de façon discrétionnaire. Cependant, vous le faites seulement pour cette portion de votre actif, pas pour les autres placements que vous pourriez posséder. Ainsi, si vous détenez une caisse et plusieurs autres placements dans vos comptes à la Financière Banque Nationale, ces autres investissements demeurent en tout temps sous votre gouvernance. En outre, comme mentionné ailleurs dans ce document, vous pouvez mettre fin à l'entente de gestion discrétionnaire à votre guise et vendre les unités d'une Caisse privée que vous possédez.

Est-ce que le contenu d'une caisse change souvent ?

Il n'y a pas de règle préétablie à cet égard. La fréquence des transactions est fonction des décisions d'investissement du gestionnaire de portefeuille, lesquelles sont influencées par la classe d'actif et les conditions de marché.

Quels renseignements, précisément, apparaîtront sur mon relevé ?

Votre relevé de portefeuille indiquera les noms des différentes Caisses privées que vous possédez ainsi que la quantité et la valeur d'unités détenue pour chacune.

Combien tout cela coûte-t-il ?

Les Caisses privées sont offertes moyennant des honoraires de gestion prélevés mensuellement et variant selon la caisse sélectionnée. Tous les détails à ce sujet peuvent être obtenus auprès de votre conseiller en placement. Ces honoraires de gestion représentent généralement des frais moindres par rapport à ce qu'il vous en coûterait pour avoir accès à un service de gestion professionnelle de votre avoir. En outre, nos honoraires de gestion sont significativement inférieurs aux frais de gestion des fonds communs de placement pour les catégories d'actif correspondantes. Un dernier détail – mais non le moindre : si vos caisses sont détenues dans un compte imposable, leurs honoraires sont entièrement déductibles aux fins d'impôt.

Les Caisses privées sont-elles admissibles au REER, au CELI et au FRV ?

Toutes nos caisses sont désormais admissibles au REER, au CELI et au FRV.

Quel rôle est celui de mon conseiller en placement dans tout cela ?

Les Caisses privées ne changent en rien le rôle de votre conseiller en placement. Il demeure la meilleure personne pour vous aider à déterminer vos objectifs, votre tolérance au risque et votre répartition d'actif idéale. Pour votre conseiller, les caisses sont simplement un élément de plus dans la grande boîte à outils dont il dispose pour déployer votre stratégie de placement.

Et qu'arrive-t-il si je veux transférer mon compte à une autre institution financière ?

Puisque les Caisses privées sont des produits offerts exclusivement par Financière Banque Nationale, elles ne peuvent pas être gérées si votre compte est détenu dans une autre institution financière. Ainsi, elles devront être liquidées lors du transfert.

Prêt à investir dans la simplicité ?

Votre conseiller en placement vous guidera avec plaisir dans cette démarche.

Consultez votre conseiller en placement sans tarder pour toute information additionnelle sur nos Caisses privées et sur la façon dont vous pouvez les incorporer à votre portefeuille.



NOUS GÉRON LES PLACEMENTS LES PLUS
IMPORTANTS AU MONDE : LES VÔTRES!

Les Caisses privées sont offertes dans le cadre du Programme de gestion discrétionnaire offert par la Financière Banque Nationale inc. et la Financière Banque Nationale ltée (collectivement, la "FBN"), filiales de la Banque Nationale du Canada. Veuillez lire les modalités de la convention de gestion discrétionnaire à intervenir entre vous et la FBN avant de faire un placement. Un placement dans une Caisse privée n'est pas garanti, sa valeur fluctue souvent et son rendement passé n'est pas indicatif de son rendement dans l'avenir.

Le présent document ne peut être reproduit ou distribué, que ce soit en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de la FBN.

ET ACTION!

FCPE
MEMBRE

fbn.ca

 **BANQUE
NATIONALE**
FINANCIÈRE